

Démocratie

RETOUR SUR L'ENTRE-DEUX TOURS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Jérôme Fourquet, Sylvain Manternach

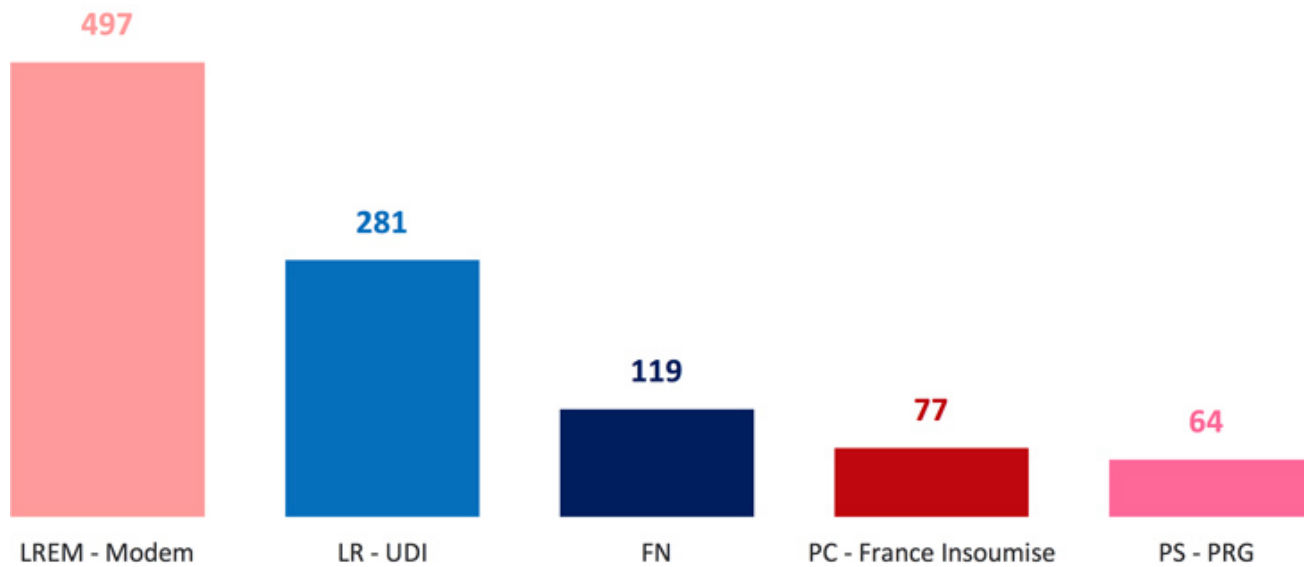
26/07/2017

Pourquoi, au second tour des élections législatives, les candidats de la majorité présidentielle ont-ils moins bien résisté à la démobilisation de leur électorat que leurs adversaires ? Quels sont les profils de candidats qui ont le mieux tenu ? Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach livrent, pour la Fondation Jean-Jaurès, une analyse exclusive.

Au second tour, les candidats LREM-MoDem ont bénéficié de l'avance générée au premier

La nette victoire des candidats de La République en Marche (LREM) et de son allié du MoDem au second tour des élections législatives, avec 335 députés élus au second tour en métropole, a été largement conditionnée par leurs performances du premier tour. Comme le montre le graphique suivant, le bloc LREM-MoDem était en effet parvenu à qualifier, et de loin, le plus grand nombre de candidats pour le second tour avec 497 représentants présents en duel au second tour contre, par exemple, 281 candidats LR-UDI ou 119 frontistes.

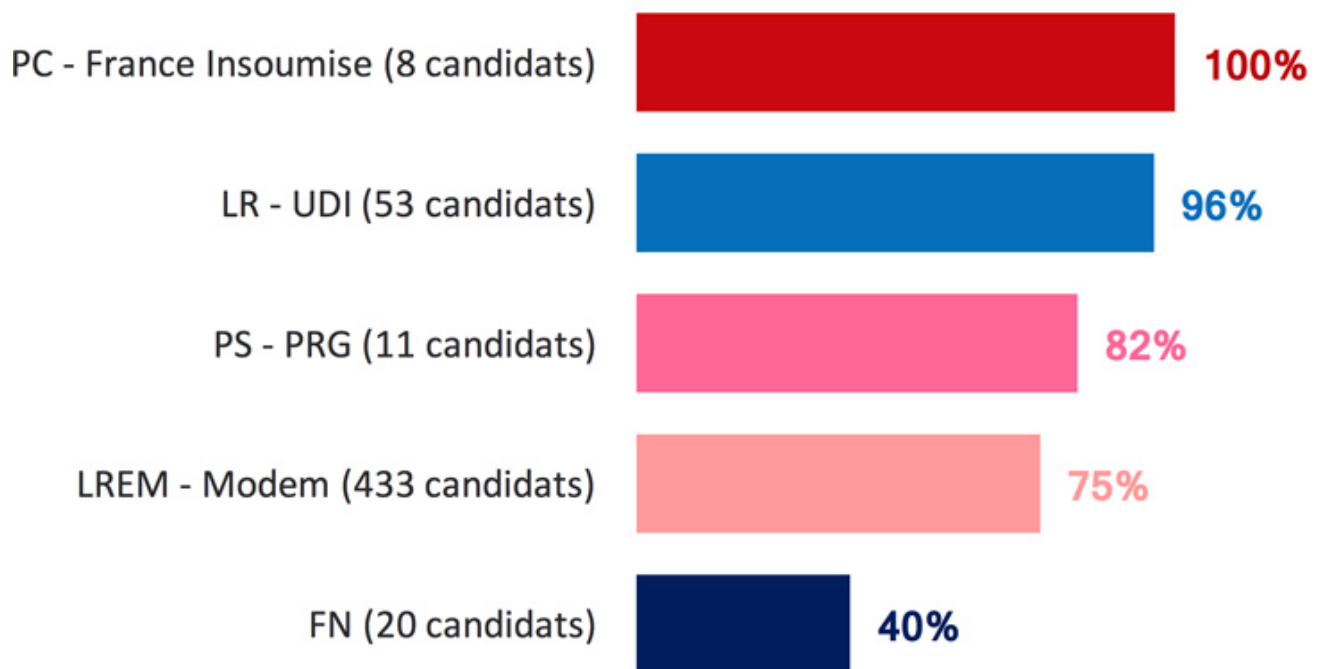
Le nombre de candidats de chaque parti présents en duel au second tour en métropole



Non seulement le bloc LREM-MoDem était donc le plus représenté au second tour, mais de surcroît ses candidats avaient, dans la plupart des cas, débouché en tête au soir du premier tour, ce qui maximisait leurs chances de victoire. Ainsi, parmi les 532 circonscriptions de métropole où avaient lieu des duels au second tour, dans 434 cas, un candidat LREM-MoDem avait terminé en tête au premier tour, ce qui n'était le cas que de 53 représentants de l'alliance LR-UDI, de 20 frontistes, de 11 socialistes et radicaux de gauche et de 8 candidats de La France insoumise ou du PC.

Les candidats LREM-MoDem étant sortis en tête au premier tour ont transformé l'essai en remportant leur duel de second tour dans 75% des cas. Ceci constitue certes un taux de victoires moins élevé que pour les candidats LR-UDI, qui dès qu'ils étaient en tête ont quasiment systématiquement gagné au second tour, mais le nombre de candidats concernés était incomparablement plus élevé dans les rangs de la majorité présidentielle que dans l'opposition de droite (434 cas contre 53).

Le taux de victoire au second tour parmi les candidats arrivés en tête au premier tour

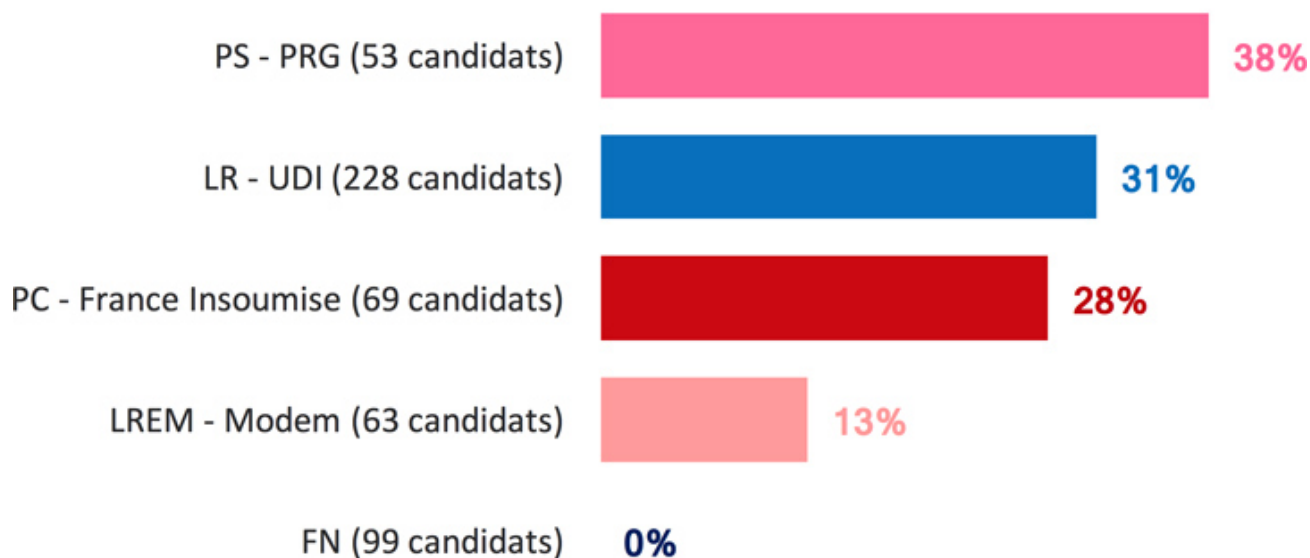


Au total, toute tendance politique confondue, un candidat arrivé en tête au premier tour et se trouvant en duel au second avait 77 chances sur 100 d'être élu. L'avantage conféré au candidat ayant remporté le premier tour apparaît ainsi comme limpide. Or dans la plupart des cas, c'est le bloc LREM-MoDem qui en a bénéficié, la bonne performance du premier tour générant un vrai élan au second tour.

Ce taux de victoire a été pratiquement deux fois moins élevé (40%) dans le cas du FN dont les candidats même arrivés en tête au premier tour ont subi un véritable tir de barrage au second tour. L'hostilité d'une grande partie du corps électoral au parti lepéniste explique par ailleurs que ses représentants, quand ils étaient arrivés en deuxième position au premier tour, n'ont jamais été en capacité de renverser la vapeur. Dans les 99 circonscriptions où c'était le cas, et quel que soit leur adversaire, les frontistes arrivés second au premier tour ont systématiquement été défaits au second tour.

La capacité à remonter au score et à s'imposer au *finish* a été un peu plus fréquente pour les représentants des autres partis arrivés second au premier tour. Environ un tiers des candidats de droite et du PS et un quart de ceux du PC et de La France insoumise sont parvenus à le faire mais cela n'a été le cas que de 13% des candidats de LREM-MoDem arrivés en position de *challenger* au soir du premier tour.

Le taux de victoire au second tour parmi les candidats arrivés second au premier tour



Cette faible capacité de ces candidats *challenger* LREM-MoDem à remonter au score au second tour constitue un premier indice de l'existence d'un mouvement correctif s'étant produit dans l'entre-deux tours au détriment de la majorité présidentielle, une partie de l'électorat souhaitant manifestant contrebalancer la toute-puissance de ce parti en limitant son nombre de députés, annoncé comme pléthorique.

Les trois quarts des candidats LREM-MoDem qui ont eu la chance d'arriver en tête au premier tour ont ainsi transformé l'essai – ce taux de transformation étant un peu moins élevé, on l'a vu, que pour les autres formations, ceci constituant un autre indice de ce mouvement correctif partiel – mais leurs camarades qui n'ont pas eu cette chance ont été, dans leur écrasante majorité, battus au second tour, comme si la fenêtre d'opportunité largement ouverte au premier tour s'était nettement refermée au second tour.

Un effet d'implantation pour les députés sortants LREM et les maires de villes significatives

La République en Marche avait fait du renouvellement politique un de ses principaux arguments de campagne en capitalisant sur la vague du « démagisme ». Il a été beaucoup souligné le fait que ce mouvement avait accordé une très large place aux novices en politique et à différentes catégories de la population (les femmes, les jeunes, les personnes issues de l'immigration) habituellement peu représentées dans le personnel politique. La large victoire remportée par la majorité présidentielle semble indiquer que cette stratégie a été payante. Mais le taux de victoire des candidats LREM-

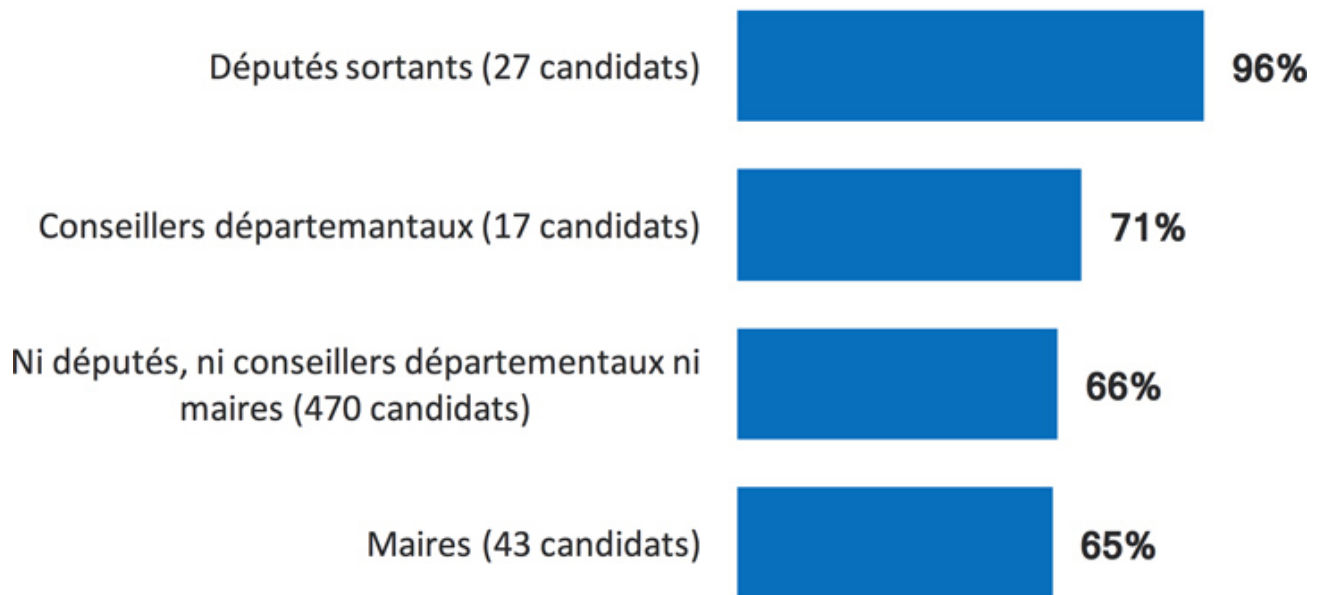
MoDem a-t-il été identique quel que soit le profil des candidats ou observe-t-on des différences significatives ?

Si la majorité présidentielle a fait la part belle aux nouveaux entrants, elle comptait dans ses rangs quelques sortants. Ainsi sur les 497 candidats du bloc LREM-MoDem présents en duel au second tour en métropole, 27 étaient des sortants, 26 d'entre eux ont conservé leur circonscription – soit un taux de victoire de 96%. Un seul candidat, Jean-Yves Caullet, député-maire d'Avallon, a en effet été défait. Parmi les 469 non-sortants présents au second tour, le taux de victoire s'établit à 66% (308 gagnants). Ce taux est impressionnant pour des « novices » et traduit bien la force de la vague Macron, qui a porté à la victoire de très nombreux nouveaux venus, mais il est en retrait de trente points par rapport au taux de réussite des candidats LREM-MoDem sortants. Même à La République en Marche, il y a donc eu une prime importante pour les candidats sortants.

Hormis ces députés sortants, peu nombreux, la majorité présidentielle a investi un certain nombre de personnalités implantées localement. Mais du fait de la volonté affichée d'accorder une large place aux novices en politique, du fait également de la loi sur le non-cumul des mandats et du souhait de ne pas apparaître comme une formation recyclant trop d'élus des partis traditionnels (ce qui n'a pas empêché La République en Marche d'être taxée d'auberge espagnole dans la presse, le nombre d'élus locaux investis par le bloc LREM-MoDem que l'Ifop a répertoriés est très limité. Nous nous sommes concentrés uniquement sur les mandats de maires et de conseillers départementaux, car ce sont les seuls qui sont obtenus *via* un scrutin nominal et les seuls qui confèrent une certaine visibilité locale. Sur cette base, nous avons dénombré 43 maires et 17 conseillers départementaux parmi 469 candidats présents en duel au second tour et n'étant pas députés sortants, soit un taux inférieur à 13%, ce qui est objectivement très faible.

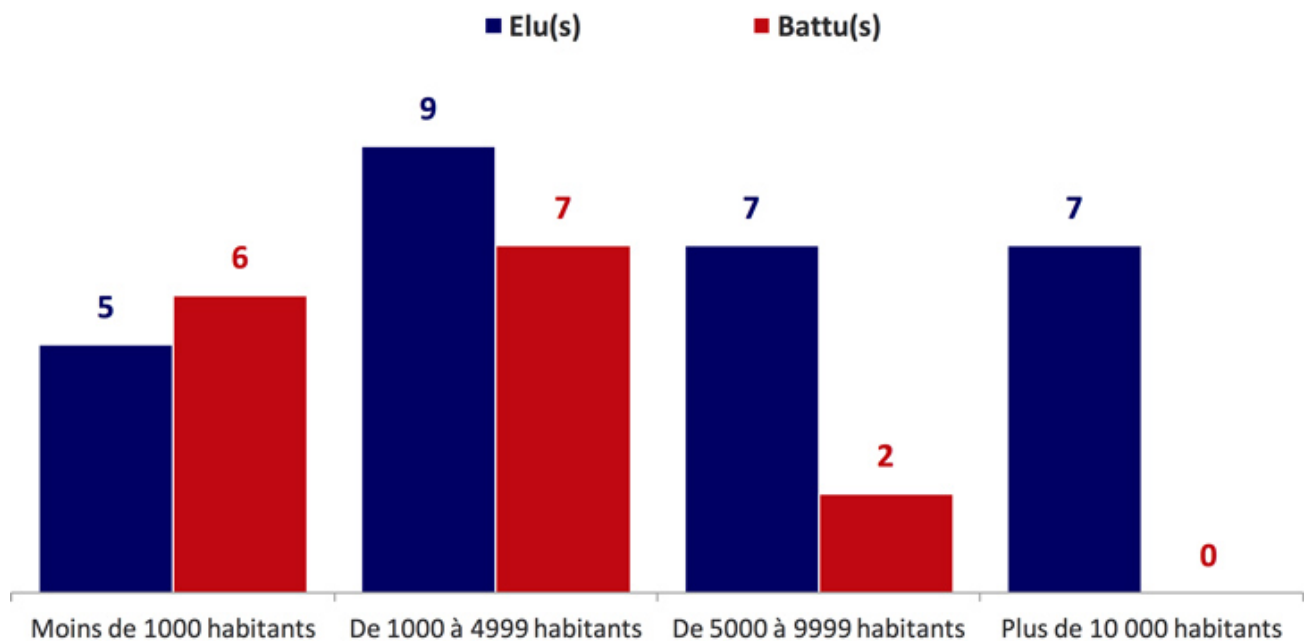
Autant le taux de victoire des députés sortants LREM-MoDem a été très supérieur à la moyenne (avec 96% de réélus), autant l'implantation des élus locaux investis par la majorité présidentielle a eu peu d'effet sur les performances de ces candidats. On constate en effet un taux de victoires de 71% parmi les 17 candidats conseillers généraux et de 65% parmi ceux qui étaient maires, soit un niveau identique au taux moyen des candidats non sortants n'étant ni maire ni conseiller départemental : 66%.

Le taux de victoire au second tour des candidats LREM-MoDem en fonction de leur mandat



Deux enseignements peuvent être tirés de ces chiffres. D'une part, la large victoire des candidats LREM-MoDem a bien procédé d'un puissant mouvement global et d'un effet d'entraînement de la victoire à la présidentielle, laissant peu de place aux considérations locales, les candidats étant collectivement portés par une vague nationale, quel que soit le statut. D'autre part, l'absence de prime liée à l'implantation locale des candidats LREM-MoDem s'explique aussi en partie par le fait que la majorité des maires candidats étaient élus dans des communes de taille relativement petite et dont le poids démographique dans le corps électoral de la circonscription était assez faible. Comme le montre le graphique suivant, dans les quelques cas de maires de communes relativement importantes s'étant portés candidats de la majorité présidentielle, le nombre de victoires est significativement plus élevé. On pourra citer par exemple le cas de Loïc Dombreval, maire de Grasse, de Yannick Haury, maire de Saint-Brévin en Loire-Atlantique, ou bien encore de Laurent Garcia, premier édile de Laxou en Meurthe-et-Moselle, ou de Rémy Rebeyrotte à Autun en Saône-et-Loire.

Le nombre de maires candidats LREM-MoDem élus et battus selon la taille de leur commune



Au sein des candidats LREM-MoDem, les jeunes, les hommes et les personnes non issues de l’immigration s’en sortent encore mieux

À l’instar du nouveau président de la République, de nombreux candidats présentés par LREM et le MoDem se démarquaient par leur jeunesse par rapport au personnel politique traditionnel. Ces « Marie-Louise » du général Macron ont incarné le renouveau politique annoncé durant la campagne. Il semble que cet effet renouvellement ait rencontré un certain écho dans le pays. En effet, comme on peut le voir dans le tableau suivant, parmi les candidats du bloc LREM-MoDem non sortants, les plus jeunes ont surperformé en enregistrant le meilleur taux de victoire.

Le taux de victoire des candidats LREM-MoDem au second tour en fonction de leur âge

Âge des candidats	Score d’E. Macron au 1 ^{er} tour de la présidentielle dans la circonscription	Taux de victoire de ces candidats au 2 nd tour des législatives
Moins de 30 ans (22 candidats)	25,1%	77%
De 30 à 39 ans (95 candidats)	26%	75%

Âge des candidats	Score d'E. Macron au 1 ^{er} tour de la présidentielle dans la circonscription	Taux de victoire de ces candidats au 2 nd tour des législatives
De 40 à 49 ans (155 candidats)	23,7%	61%
Plus de 50 ans (197 candidats)	23,8%	63%

Fruit du hasard ou non, ils s'étaient certes vu en moyenne attribuer des circonscriptions un peu plus favorables au mouvement puisqu'Emmanuel Macron avait enregistré au premier tour un score moyen de 25 à 26% dans leurs circonscriptions contre 23,7% ou 23,8% dans celles dévolues aux candidats âgés de 40 ans et plus. Cet écart de potentiel électoral de quasiment deux points peut paraître faible *a priori*, mais il n'est pas anodin car dans un certain nombre de circonscriptions la victoire s'est parfois jouée à un point ou moins. Si cet écart de potentiel électoral doit être pris en compte, on constate néanmoins que les candidats les plus jeunes ont en moyenne remporté davantage de victoires que leurs aînés, qui n'incarneraient pas aussi clairement le renouvellement attendu par les Français et mis en avant par le mouvement du président.

Parallèlement au rajeunissement, la majorité présidentielle a également suivi un objectif de parité hommes-femmes. Dans ce contexte de féminisation accrue des candidats, observe-t-on des performances identiques des candidats masculins et féminins ?

On constate tout d'abord à la lecture du tableau ci-dessous que les candidates n'ont pas hérité de circonscriptions *a priori* plus difficiles (comme cela a été parfois le cas dans d'autres formations politiques) que leurs collègues masculins puisqu'au premier tour de la présidentielle Emmanuel Macron a, en moyenne, réalisé le même score dans les deux types de circonscriptions : 23,8% contre 24%. Partant sur un strict pied d'égalité au départ, les candidates qui se sont qualifiées pour le second tour ont, en moyenne, réalisé la même performance électorale que les candidats masculins avec néanmoins un petit déficit d'un point. Cet écart s'est un peu accentué au second tour pour atteindre quasiment deux points (1,8 point exactement).

Les performances comparées des candidats et candidates de LREM-MoDem dans les circonscriptions où se

déroulaient un duel au second tour

	Ensemble des candidats (496 circonscriptions)	Hommes candidats (246 circonscriptions)	Femmes candidates (250 circonscriptions)
Score moyen d'E. Macron au 1^{er} tour de la présidentielle	24%	23,8%	24%
Score moyen de LREM au 1^{er} tour des législatives	34,1%	34,7%	33,6%
Score moyen de LREM au 2nd tour des législatives	53,7%	54,6%	52,8%
Taux de victoire des candidats	66%	72%	63%

Dans une configuration de second tour où les rapports de forces ont été parfois très serrés et où la victoire s'est jouée dans certaines circonscriptions à quelques dizaines ou centaines de voix, cette moins-value tendancielle des candidates n'est pas neutre et s'est ressentie sur les résultats finaux. On constate en effet un différentiel de près de dix points de taux de victoire avec 72% parmi les candidats LREM-MoDem, contre « seulement » 63% parmi les candidates.

Le fait de respecter la parité dans l'attribution des investitures est à mettre au crédit de la majorité présidentielle et l'on peut penser que cette décision a participé de la construction de l'image d'un parti différent des autres. Ce choix a par ailleurs fortement contribué à la féminisation globale de l'Assemblée nationale puisque c'est le bloc LREM-MoDem qui a envoyé, et de loin, le plus important contingent de députés et donc de députées. On constate toutefois qu'en l'état des mentalités et des représentations collectives, ce choix politique a eu un coût avec un taux de victoire un peu moins élevé parmi les candidates. On peut faire l'hypothèse qu'à terme, avec la féminisation accélérée du personnel politique, ce petit handicap s'estompera progressivement.

L'alliance LREM-MoDem s'est aussi caractérisée par sa volonté de présenter un nombre conséquent de candidats issus, selon la formule consacrée, de la diversité. Sur les 497 représentants de la majorité présidentielle qualifiée en métropole pour le second tour, 41 étaient dans ce cas – soit une proportion de 8%, ce qui est loin d'être négligeable.

Comme le montre le tableau suivant, les circonscriptions qui leur avaient été attribuées n'étaient pas *a priori* moins favorables à la majorité présidentielle que celles dévolues aux candidats non issus de l'immigration non sortants. Mais à l'instar de ce que l'on a observé pour les candidates, il apparaît que les candidats de la diversité ont recueilli au premier puis au second tour des résultats un peu inférieurs au score moyen de leurs camarades non issus de l'immigration non sortants. Une fois encore, le différentiel n'est pas trop marqué, mais dans un contexte où l'affrontement a été rude au second tour avec des oppositions requinquées, ce petit handicap s'est traduit par un taux de victoire un peu plus faible pour les candidats de la diversité.

Les performances comparées des candidats LREM-MoDem de la diversité et non issus de l'immigration (non sortants) dans les circonscriptions où se déroulaient un duel au second tour

	Ensemble des candidats (469 circonscriptions)	Candidats de la diversité (41 circonscriptions)	Candidats non issus de la diversité (428 circonscriptions)
Score moyen d'E. Macron au 1^{er} tour de la présidentielle	23,9%	25,3%	23,8%
Score moyen de LREM au 1^{er} tour des législatives	33,8%	32%	34%
Score moyen de LREM au 2nd tour des législatives	53,2%	51,7%	53,4%
Taux de victoire des candidats	66%	59%	66%

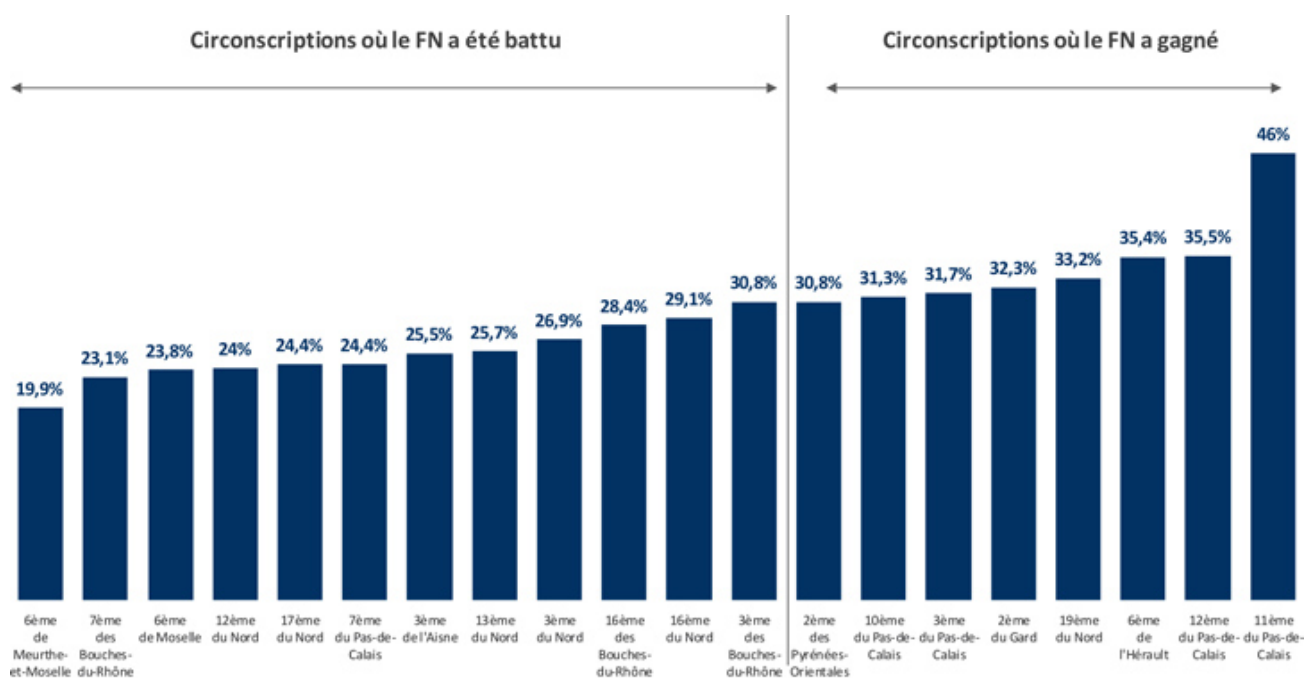
En dépit de cela, l'alliance LREM-MoDem est parvenue à envoyer à l'Assemblée nationale des candidats représentant bien davantage que sous les précédentes mandatures la diversité ethnoculturelle de la population française. Au total, 24 candidats issus des différentes immigrations siègent désormais dans le groupe majoritaire. On notera à ce propos que, même si les effectifs statistiques sont limités, il semble que les candidats et candidates issus des mondes arabo-musulmans aient davantage été exposés à un handicap électoral que leurs collègues issus de l'immigration africaine ou asiatique. Parmi ces derniers, 10 sur 13 l'ont emporté au second tour contre 14 sur les 28 candidats originaires du Maghreb ou d'Afrique sahélienne.

Un taux de victoire des candidats « macroniens » plus élevé face au FN et à La France insoumise...

Quelle que soit leur position d'arrivée à l'issue du premier tour, les 497 candidats de la majorité présidentielle (sortants compris) sont parvenus dans 67% des cas à l'emporter au second tour. Cette forte capacité à conquérir une circonscription a été encore amplifiée en fonction de l'appartenance politique de l'adversaire qu'affrontaient les candidats LREM-MoDem. Ils ont ainsi remporté 94 des 102 duels qui les opposaient à un frontiste (taux de réussite de 92%). Si les huit circonscriptions conquises par le FN l'ont été dans des duels face à des représentants de la majorité présidentielle, cette dernière a bénéficié de larges reports au nom du front républicain, qui avait déjà puissamment fonctionné au second tour de l'élection présidentielle et qui a, une nouvelle fois, abouti à une véritable hécatombe dans les rangs frontistes.

Comme on l'a vu précédemment, les candidats frontistes arrivés en seconde position au premier tour ont été systématiquement battus au second mais le graphique suivant montre également que pour les vingt candidats frontistes arrivés en tête au premier tour, il a fallu au moins atteindre 30,8% au premier tour pour l'emporter au second. Les représentants du FN qui ne sont pas parvenus à réaliser ce score ont tous été défaits au second tour (par des candidats du bloc LREM-MoDem ou par d'autres).

Le score des candidats FN arrivés en tête au premier tour et leur capacité à l'emporter au second tour



Le taux de victoire des candidats de la majorité présidentielle a également été élevé face à des candidats de La France insoumise ou du PC avec pas moins de 48 victoires sur les 72 duels livrés, soit un taux de réussite de 68%. Il convient néanmoins à ce stade d'opérer une distinction. Les candidats communistes, certes moins nombreux, ont nettement mieux résisté à la vague Macron que leurs camarades de La France insoumise. Cela s'explique par le fait que les circonscriptions où se déroulait un duel PC/LREM-MoDem correspondaient quasiment toutes à des bastions traditionnels du parti ou à des circonscriptions où les communistes avaient investi des élus solidement implantés. On peut citer par exemple le cas de la 1^{ère} circonscription de l'Allier, avec Jean-Paul Dufregne, conseiller départemental et ancien président du conseil général, de la 5^e circonscription du Puy-de-Dôme, dans laquelle André Chassaing était député sortant, ou bien encore celui de la 4^e circonscription de Seine-Saint-Denis, où Marie-George Buffet se représentait. En Seine-Maritime, où le PC a remporté trois circonscriptions, il était représenté à chaque fois par un maire : Hubert Wulfranc, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray dans la 3^e, Sébastien Jumel, maire de Dieppe dans la 6^e, et Jean-Paul Lecoq, maire de Gonfreville-L'Orcher dans la 8^e. Sauf exception, les candidats de La France insoumise ne pouvaient s'appuyer sur une telle implantation. Leur score de premier tour s'en trouva nettement abaissé (16,9% en moyenne) par rapport à celui des communistes (24,5% en moyenne), qui disposaient souvent d'un socle lié à leur enracinement local, et la capacité des Insoumis à l'emporter face à la majorité présidentielle fut moins fréquente.

... toutefois, une progression du nombre de voix entre les deux tours plus faible que celle de leurs adversaires

Si les candidats de la majorité présidentielle l'ont très facilement emporté face aux représentants des partis les plus radicaux avec 92% de duels remportés face au FN et 74% face à La France insoumise, ils se sont aussi majoritairement imposés face aux candidats des partis de gouvernement, même si ces types de duels ont été plus disputés. Ils ont ainsi gagné 60% de leurs combats (153 sur 254) avec Les Républicains et l'UDI et la même proportion (59%) de ceux avec des socialistes ou des radicaux de gauche avec 30 victoires sur 51.

Les chiffres présentés jusqu'à présent concernent des taux de victoire ou d'échec, ce qui constitue un indicateur central, mais l'analyse d'un scrutin doit aussi prendre en compte l'évolution des niveaux électoraux entre les deux tours. Compte tenu de l'abstention très élevée enregistrée au second tour, les calculs sur la base des suffrages exprimés ne reflèteraient qu'imparfaitement les dynamiques à l'œuvre.

L'évolution du nombre de voix de LREM-MoDem et de ses concurrents entre les deux tours dans les différentes configurations de duels (base 100 : nombre d'électeurs du premier tour)

Configuration	Évolution entre les 2 tours du nombre de voix des candidats LREM-MoDem	Évolution entre les 2 tours du nombre de voix des candidats opposés à LREM-MoDem
LREM-Modem / FN	+28%	+19%
LREM-Modem / PC-Fce Ins.	+18%	+29%
LREM-Modem / PS-PRG	+18%	+30%
LREM-Modem / LR-UDI	+16%	+24%
Ensemble des duels	+19%	+24%

Note de lecture : dans les duels face au FN, les candidats LREM-MoDem ont vu leur nombre de voix augmenter de 28% entre le premier et le second tour. Dans le même temps, le nombre de voix recueillies par les candidats frontistes a progressé de 19% d'un tour à l'autre.

Plusieurs enseignements apparaissent à la lecture de ce tableau. On constate d'une part, et en cohérence avec ce qu'indiquaient les taux de victoire, que c'est face au FN que les candidats LREM-MoDem ont, en moyenne, vu le plus progresser le nombre de leurs voix d'un tour à l'autre, ceci traduisant la persistance de la pratique du front républicain. On remarque, d'autre part, que la progression moyenne du stock de voix des candidats LREM-MoDem a été la même qu'ils soient opposés à des candidats mélenchonistes ou à des représentants du PS ou de la droite. Ceci est extrêmement important car cela indique que, fort de son positionnement central, ce nouveau parti a pu capter aussi bien des voix de droite que des voix de gauche au second tour pour faire barrage à la gauche ou à la droite. La logique des blocs gauche-droite qui prévalait jusqu'à présent a été cassée par l'irruption de La République en Marche qui s'est invitée au second tour dans de très nombreuses circonscriptions et qui, de par son statut de formation pivot, a capté des voix de gauche et de droite dans les mêmes proportions, ces deux éléments aboutissant à sa très large victoire.

Un troisième enseignement apparaît à la lecture de ce tableau. Hormis dans le cas des duels avec le

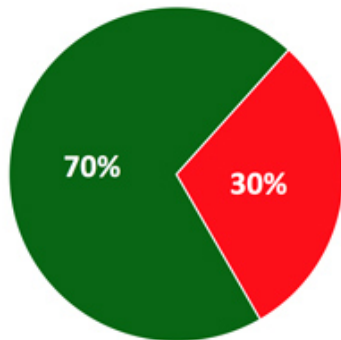
FN, les candidats de LREM-MoDem ont dans toutes les autres configurations vu leur nombre d'électeurs croître moins fortement entre les deux tours que celui de leurs adversaires. Nous avons là un nouvel indice du phénomène de correction qui s'est opéré entre les deux tours. Si les candidats de la majorité présidentielle avaient relativement mieux résisté à la démobilisation de leur électorat au premier tour (par rapport à la présidentielle), leur capacité de mobilisation dans l'entre-deux tours a été moindre que celle de leurs adversaires. Ils ont même parfois perdu, comme on va le voir, des électeurs d'un tour à l'autre. Sous l'effet des projections annonçant 400 à 450 députés à la majorité présidentielle et du véritable effet de blast enregistré au premier tour, une frange de l'électorat a sans doute estimé qu'il n'était pas nécessaire voire pas judicieux d'aller voter pour ces candidats au second tour quand d'autres segments de la population se sont manifestement remobilisés en allant voter pour les adversaires de LREM-MoDem. Ce différentiel de mobilisation et la moindre dynamique d'entre-deux tours que l'on observe dans le tableau ci-dessus ont freiné l'élan de la majorité présidentielle, mais celle-ci bénéficiait d'une telle avance à l'issue du premier tour que ce phénomène n'a abouti qu'à une correction n'entamant que partiellement la large victoire du camp présidentiel.

Les candidats de droite ont bénéficié d'une remobilisation d'une partie de leur électorat et de reports frontistes

Dans les 254 duels opposant des candidats LR-UDI à des candidats LREM-MoDem, ces derniers l'ont emporté dans 60% des cas (153 victoires). Comme on l'a vu, le rapport de forces issu du premier tour a joué un rôle déterminant dans la décision finale. Ainsi, dans les 218 circonscriptions où le candidat LREM-MoDem était en tête au premier tour (et le candidat LR-UDI second), 152 circonscriptions sont remportées par la majorité présidentielle, soit un taux de victoire de 70%. À l'inverse, parmi les 36 circonscriptions où le candidat LREM-MoDem avait été devancé au premier tour par son adversaire de droite, une seule circonscription, la 5^e de la Moselle, sera conquise par le camp présidentiel, les 35 autres bastions restant acquis à la droite avec un taux de victoire pour LREM-MoDem de seulement 3%.

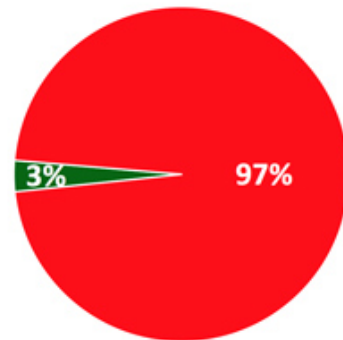
Le taux de victoire des candidats LREM-MoDem dans les duels face à la droite en fonction de l'ordre d'arrivée au premier tour

Dans les 218 circonscriptions où le candidat LREM-Modem était en tête au 1^{er} tour



■ LREM-Modem l'emporte
■ LREM-Modem perd

Dans les 36 circonscriptions où le candidat LREM-Modem était second au 1^{er} tour



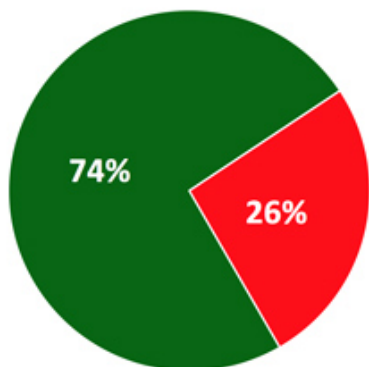
■ LREM-Modem l'emporte
■ LREM-Modem perd

L'ordre d'arrivée au premier tour et le rapport de forces qu'il indique ont donc joué un rôle majeur dans l'issue des seconds tours droite/LREM-MoDem. Mais un autre paramètre doit également être pris en considération : le degré d'implantation du candidat de droite. Sur les 254 représentants de la droite affrontant un candidat LREM-MoDem au second tour, 102 étaient sortants et 152 ne l'étaient pas. Parmi ces derniers, et quel que soit l'ordre d'arrivée, 113 ont été défaits, soit un taux de victoire très élevé de 74% pour la majorité présidentielle dont les candidats ont ainsi battu les trois quarts de leurs adversaires de droite non sortants. Mais ceux qui faisaient face à un sortant de droite n'ont pas eu la tâche aussi facile. Sur les 102 cas, seulement 40 l'ont emporté, soit un taux de victoire de seulement 39%, ce qui en soi n'est pas négligeable puisqu'il s'agit d'une conquête face à un député implanté, mais ce taux est quasiment deux fois moins élevé que celui concernant les duels face à des non sortants. Dans les circonscriptions où la droite alignait un sortant au second tour, elle a donc relativement bien résisté à la vague LREM-MoDem.

Ce spectaculaire écart entre ces deux taux de victoire indique de nouveau l'importance de la dynamique du premier tour. Quand elle a été suffisamment forte pour propulser les candidats de la majorité présidentielle en tête du premier tour face à la droite, cela s'est traduit au second tour, malgré un essoufflement de cette dynamique, par une victoire dans sept cas sur dix. Mais quand elle n'avait pas été suffisamment puissante au premier tour pour assurer la pole position au bloc LREM-MoDem, ce dernier a été, à une seule exception près, dans l'impossibilité de conquérir la circonscription face à la droite.

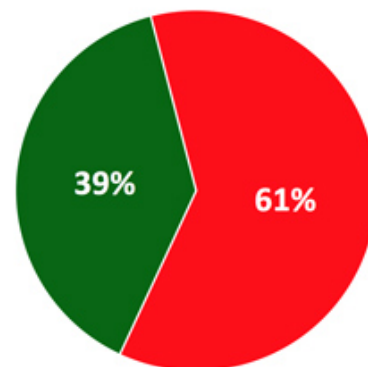
Le taux de victoire des candidats LREM-MoDem dans les duels face à la droite en fonction du profil du candidat de droite

Dans les 152 circonscriptions où le candidat de droite n'était pas sortant



■ LREM-Modem l'emporte
■ LREM-Modem perd

Dans les 102 circonscriptions où le candidat de droite était sortant



■ LREM-Modem l'emporte
■ LREM-Modem perd

Cette capacité de résistance des sortants de droite n'a pas constitué une surprise dans les circonscriptions où ce sortant avait terminé en tête au premier tour, ceci traduisant la solidité d'une implantation qui s'est confirmée au second tour. On peut citer par exemple le cas de Bérengère Poletti dans la 1^{ère} circonscription des Ardennes ayant atteint 37,7% au premier tour, contre seulement 23,2% pour son rival LREM-MoDem. Même cas de figure pour Charles de Courson dans la 5^e circonscription de la Marne : 42,9% contre 21,5% par le candidat LREM au premier tour.

Mais la résilience des sortants de droite a été plus inattendue et spectaculaire dans les circonscriptions où bien que parfois largement devancés au premier tour, ils ont accompli une spectaculaire remontée au second tour pour coiffer au poteau les candidats LREM-MoDem. Sur 76 sortants LR devancés au premier tour et en duel au second tour, 37 ont conservé leur circonscription et 39 l'ont perdue, soit un taux de victoire pour LREM-MoDem de « seulement » 51%. Ce chiffre est à comparer avec les taux de victoire du bloc LREM-MoDem opposés à des candidats LR arrivés seconds au premier tour. En moyenne, les candidats de la majorité présidentielle l'ont emporté dans 70% des cas et cette proportion monte de surcroît à 80% quand le candidat de droite n'était pas sortant, soit un différentiel de trente points par rapport aux duels avec des sortants (51% de victoires).

Certaines circonscriptions sont symptomatiques de ce retournement de tendance et de la capacité du sortant de droite à revenir au score. C'est le cas par exemple dans la 14^e circonscription de Paris, où Claude Goasguen voit son nombre de voix augmenter de 25% entre les deux tours tandis que le stock de son adversaire baisse de 2% par rapport au premier tour. C'est le cas également de Gilles Carrez dans la 5^e circonscription du Val-de-Marne qui accroît son nombre de voix de 44% contre

une hausse de seulement 5% du nombre de voix LREM-MoDem, ou bien encore de Michel Herbillon dans la 8^e circonscription de ce même département : hausse de 35% contre 6% seulement pour les voix LREM-MoDem. Il y a donc eu une remobilisation partielle de l'électorat de droite dans ces circonscriptions qui ont voulu sauver leur candidat pendant que le camp présidentiel peinait à trouver des électeurs supplémentaires, voire en perdait un peu d'un tour à l'autre.

Ce phénomène n'a pas concerné que des circonscriptions franciliennes aisées, puisque l'on retrouve le même type de mouvement dans d'autres régions et dans des circonscriptions offrant un profil sociologique très différent. Ce fut le cas par exemple dans la circonscription très ouvrière de Fougères en Ille-et-Vilaine, où le sortant Thierry Benoît de l'UDI capte 40% d'électeurs en plus entre les deux tours alors que son rival n'en gagne que 4%... Beaucoup plus à l'est, dans la 8^e circonscription du Bas-Rhin (Wissembourg), le sortant Les Républicains, Frédéric Reiss, voit son nombre de voix gonfler spectaculairement de 70% au second tour contre une hausse de seulement 9% pour son adversaire LREM-MoDem. Même schéma dans la seconde circonscription de l'Ain, où le sortant de droite distancé au premier tour, Charles de la Verpillière, engrange 66% de voix supplémentaires contre 6% seulement pour le représentant du camp présidentiel.

Si les sortants de droite ont eu, dans certains cas, la capacité de remonter au score au second tour, des « remontada » ont également été observées pour des candidats de droite non sortants qui, bien que très largement distancés au premier tour, ont gagné au second. Le cas le plus emblématique est celui de la circonscription de Neuilly-Puteaux où, au premier tour, le candidat LREM, Laurent Zameczlowski, débouche très largement en tête avec 41,9% contre seulement 21,2% pour la représentante de Les Républicains, Constance Le Grip, ancienne collaboratrice de Nicolas Sarkozy. Mais cette dernière voit son nombre de voix augmenter de 106% au second tour quand son rival voyait le sien se tasser de onze points. Le résultat final s'établit à 53,8% pour la droite contre 46,2% pour la majorité présidentielle, soit une inversion totale du rapport de forces. Sur un autre terrain électoral, Laurence Trastour-Isnart, candidate LR non sortante et devancée au premier tour dans la 6^e circonscription des Alpes-Maritimes, a également remonté spectaculairement son retard avec une hausse de 70% de son nombre de voix entre les deux tours contre une progression limitée à 5% pour son adversaire du MoDem.

Ces mouvements électoraux assez impressionnants dans bon nombre de circonscriptions mettent en lumière une correction significative, dont les ressorts sont multiples. Manifestement, dans ces circonscriptions, le bloc LREM-MoDem avait fait le plein au premier tour et, dans un contexte très abstentionniste, n'a pas été en capacité de mobiliser un nombre significatif d'électeurs supplémentaires au second tour, ces derniers estimant soit que la victoire était acquise soit, pour les moins convaincus d'entre eux, que la domination de la majorité présidentielle ne devait pas être

trop écrasante. Face à cela, la droite a, quant à elle, bénéficié d'un sursaut de participation de ses électeurs au second tour mais aussi manifestement dans certaines régions d'un report d'une partie de l'électorat frontiste, soucieux de faire barrage aux candidats de La République en Marche. La bascule vers la droite d'une frange significative de l'électorat frontiste a été particulièrement décisive en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi dans d'autres régions comme le montre le tableau ci-dessous.

La progression entre les deux tours des deux finalistes et le score du FN au premier tour dans certaines circonscriptions

Circonscriptions	Progression de LREM-MoDem	Progression de la droite	Score du FN au 1^{er} tour
1^{ère} du Var (Toulon)	+ 13,2 pts	+ 29,7 pts	22%
3^e du Var (Hyères)	+14,7 pts	+ 28,2 pts	21,5%
2^e du Vaucluse (Cavaillon)	+ 17,1 pts	+ 30,8 pts	22,5%
1^{ère} des Bouches-du-Rhône (Marseille)	+ 15,5 pts	+ 30,4 pts	19,9 %
3^e de l'Aube (Troyes)	+ 15 pts	+ 29,3 pts	21,3 %
5^e de l'Oise (Compiègne-sud)	+ 14 pts	+ 36 pts	19,4 %

Compte tenu de la forte abstention et de la clause des 12,5% des inscrits, bon nombre de candidats frontistes ont été éliminés au premier tour tout en ayant obtenu des scores conséquents. Manifestement, une partie de ces électeurs a ensuite servi de ressources décisives à la droite pour remonter au score et défaire de manière assez inattendue les candidats LREM-MoDem.

Les sortants socialistes ont moins bien résisté que les sortants

de droite à la vague LREM-MoDem

Le nombre de duels opposant LREM-MoDem au PS ou au PRG au second tour était cinq fois moins élevé que le nombre de duels face à la droite : 51 contre 254. Le taux de victoire des représentants de la majorité présidentielle s'est établi quasiment au même niveau dans les deux configurations : 60% face à la droite contre 59% face au PS-PRG. Ceci dénote, d'une manière générale, la capacité du bloc LREM-MoDem à se faire soutenir au second tour soit par une partie de l'électorat de gauche (dans des duels face à la droite), soit par une frange de l'électorat de droite (dans des combats face à la gauche). Ceci a assurément conféré un avantage stratégique à ce parti au positionnement central. Toutefois, quand on analyse dans le détail, on constate que ce parallélisme des formes n'a pas été parfaitement respecté. On observe en effet que dans les 38 duels avec des sortants PS-PRG, le taux de victoire des candidats LREM-MoDem s'établit à 58% contre seulement 39% dans les 102 duels face à des sortants de droite.

Les candidats du bloc LREM-MoDem lancés contre des sortants de gauche avaient donc plus de chances de succès que leurs collègues affrontant un sortant de droite. La vague dégagiste sur laquelle la majorité présidentielle a surfé a été plus efficace dans les circonscriptions où le sortant était socialiste. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette différence de traitement. On peut penser, d'une part, qu'au climat dégagiste ambiant s'est ajouté, dans les circonscriptions détenues par le PS, la volonté d'alternance et de sanction de la majorité sortante. Dans certains cas, d'autre part, il est probable que les reports des électeurs de La France insoumise sur le candidat PS sortant opposé à un représentant de La République en Marche aient été de moins bonne qualité que les reports des électeurs frontistes sur un candidat de droite dans la même configuration, une part de l'électorat « insoumis » appliquant la consigne du « bonnet blanc et blanc bonnet ». Enfin, le plus fort taux de succès des candidats de la majorité présidentielle face à un sortant socialiste peut aussi renvoyer à un report plus important des électeurs de droite sur les candidats LREM-MoDem dans l'optique de battre un socialiste alors que les électeurs de gauche ont sans doute été moins motivés par la perspective de remplacer dans une circonscription un candidat de droite sortant par un candidat LREM-MoDem.

Si la tendance générale a donc été plutôt à la conquête des circonscriptions socialistes par les représentants de la majorité présidentielle, dans quatre cas sur dix, les sortants PS ont réussi à sauver leur siège. À l'instar de ce que l'on a observé pour la droite, les sortants socialistes avaient d'autant plus de chances de l'emporter qu'ils étaient arrivés en tête au premier tour. Ainsi Guillaume Garot dans la 1^{ère} circonscription de Mayenne et Dominique Potier dans la 5^e de Meurthe-et-Moselle, les deux seuls sortants PS en duel avec le bloc LREM-MoDem et en tête au premier tour, ont remporté la victoire au second tour.

La situation était beaucoup plus compliquée pour leurs 36 camarades sortants distancés au premier tour. Les deux tiers d'entre eux ont été battus (22) et 14 seulement ont inversé le rapport de force, soit un taux de victoire de 61% pour la majorité présidentielle. On rappellera que face à des sortants de droite distancés au premier tour, le taux de victoire de LREM n'a été que de 44%. On voit une fois encore que la droite a mieux résisté à la vague macronienne même si certains députés socialistes, devancés au premier tour, sont parvenus à remobiliser une partie de leur électorat et à l'emporter au final face à des candidats de la majorité présidentielle qui voyaient leur nombre d'électeurs augmenter beaucoup plus faiblement.

La progression entre les deux tours (base 100 : nombre de voix au premier tour) des deux finalistes dans certaines circonscriptions où les candidats PS dominés au premier tour ont inversé le rapport de forces au second tour

Circonscriptions	Progression de LREM-MoDem	Progression du PS
2^e des Hautes-Pyrénées (Lourdes)	+ 18%	+ 139%
4^e de Saône-et-Loire (Cuiseaux-Louhans)	+ 44%	+ 131%
2^e du Calvados (Caen)	+ 13%	+ 127%
1^{ère} du Tarn-et-Garonne (Montauban)	+ 19%	+ 126%
4^e de l'Isère (Vif)	+ 8%	+ 119%
11^e de Seine-et-Marne (Savigny-le-Temple)	+ 7%	+ 88%

Les quelques exemples présentés dans le tableau ci-dessus indiquent la puissance de la dynamique dont ont bénéficié certains candidats socialistes. À l'instar des duels face à la droite, plusieurs éléments ont contribué à ce renversement de tendances dans ces circonscriptions où les candidats socialistes étaient pourtant distancés au premier tour. La remobilisation d'une partie de l'électorat de gauche s'étant abstenu au premier tour et les reports de voix écologistes et communistes ou insoumis ont alimenté cette dynamique qui n'a pas été contrebalancée, en face, par une capacité de mobilisation d'électeurs LREM-MoDem abstentionnistes ou par des reports

suffisamment importants des électeurs de droite dont le candidat avait été éliminé au premier tour.

Dans treize autres circonscriptions, ce sont les candidats de La France insoumise, arrivés en seconde position au premier tour, qui ont manifestement bénéficié des reports des électeurs PS, communistes ou écologistes au second tour pour battre les candidats du bloc LREM-MoDem. Dans la plupart de ces circonscriptions, le total des voix de gauche hors France insoumise représentait un score important (notamment en région parisienne) et une part significative de ces réserves a pu être mobilisée par la France insoumise au second tour. La première circonscription de la Somme présente de ce point de vue une vraie particularité. Parmi ces treize circonscriptions, c'est celle où les voix de gauche au premier tour hors France insoumise pesaient le moins : 7%. À l'inverse, le FN y avait enregistré son score le plus élevé dans ce groupe de circonscription (16%). De ce fait, François Ruffin est l'un des candidats insoumis victorieux dont la progression a été la moins forte (avec quand même un doublement des voix d'un tour à l'autre...) mais il a opéré cette « remontada picarde », pour reprendre son expression, dans une circonscription où l'électorat frontiste pesait nettement plus lourd que l'électorat de la gauche hors Insoumis.

La progression entre les deux tours (base 100 : nombre de voix au premier tour) de la France insoumise dans les circonscriptions où, bien qu'arrivés en seconde position au premier tour, les candidats de La France insoumise ont battu LREM-MoDem au second tour

Circonscription	Candidat-e	Progression du nombre de voix de La France insoumise entre les 2 tours	% FN au 1^{er} tour	% gauche hors La France insoumise au 1^{er} tour
1^{ère} de la Somme	Ruffin	+ 103%	16%	7%
2^e du Nord	Bernalicis	+ 158%	14%	25,1%
2^e de l'Ariège	Larivé	+ 110%	14%	23,8%
1^{ère} de l'Ariège	Taurine	+109%	12%	17,7%
1^{ère} du Nord	Quatennens	+111%	10,9%	16,6%

Circonscription	Candidat-e	Progression du nombre de voix de La France insoumise entre les 2 tours	% FN au 1^{er} tour	% gauche hors La France insoumise au 1^{er} tour
9^e de Seine-Saint-Denis	Rubin	+132%	9,4%	28,7%
2^e de l'Hérault	Ressiguiet	+84%	8,1%	18,3%
6^e de Seine-Saint-Denis	Lachaud	+145%	7,4%	31,4%
3^e de Gironde	Prud'homme	+118%	6,9%	20,7%
10^e du Val-de-Marne	Panot	+168%	6,6%	34,7%
1^{ère} de Seine-Saint-Denis	Coquerel	+125%	5,9%	20,9%
17^e de Paris	Obono	+154%	4,8%	32,3%
7^e de Seine-Saint-Denis	Corbière	+125%	4,8%	36,6%